



Association nationale des guides-conférenciers des  
Villes et Pays d'art et d'histoire

*Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.*

**Journée régionale Centre-Val de Loire**

**Châteaux et Moulins en Vallée de l'Indre**

Date	Vendredi 1 <sup>er</sup> avril de 10h30 à 16h30
Lieu	Monts-Veigné-Monbazon (37)
Organisateur	ANCOVART-délégation Centre-Val de Loire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décrypter les éléments naturels et culturels forgeant le patrimoine de la vallée de l'Indre</li><li>• Aborder l'histoire contemporaine et la place des riches industriels (Bedaux et Coty) dans la transformation du patrimoine médiéval</li><li>• Comprendre le fonctionnement des moulins à eaux sur l'Indre (vocabulaire/diversité)</li></ul>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lecture de paysage de la vallée et de son aménagement</li><li>• Renouveau et Histoire contemporaine des châteaux de Candé et Artigny</li><li>• Bref aperçu des moulins en val de l'Indre / histoire de la poudrerie du Ripault</li></ul>
Intervenants	Guides et médiateurs sur sites
Horaire/Durée	10h30-16h30 soit 6h
Participants	Guides Conférenciers - Effectif max 20 pers.
Tarif	20€/adhérents et 30€/non adhérents repas compris



Association nationale des guides-conférenciers des  
Villes et Pays d'art et d'histoire

*Présenter, expliquer, valoriser le Patrimoine : un métier, une éthique.*

**Journée régionale Centre-Val de Loire**

**Châteaux et Moulins en Vallée de l'Indre**

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022**

**Programme :**

10h30 : Visite du Domaine de Candé (propriété du Conseil Départemental d'Indre et Loire) / Lecture de paysage : les Moulins du Val de L'Indre et de la Poudrerie du Ripault (actuellement CEA)

12h30 : Repas au restaurant du Moulin Fleuri

15h00 : Visite du Château d'Artigny

Fin de la journée vers 16h30



△ Information complémentaire :

Repas pour le groupe compris pas de supplément de prix (formule unique plat-dessert-café)

L'ANCOVART (association de loi 1901) dispose d'une assurance qui, pour cette activité, couvre la responsabilité civile de l'association et les risques encourus par les adhérents. Les personnes non adhérentes et les adhérents n'étant pas à jour de leur cotisation ne sont pas couverts par l'assurance de l'ANCOVART sauf si la responsabilité civile de l'association était avérée. Ils participent donc à cette journée couverts par leur propre assurance.

.....  
**Bulletin d'inscription à retourner accompagné de votre règlement  
(espèce-chèque à l'ordre de C. Chaigneau - 2bis rue Simon Vauquier 37520 La Riche)**

NOM : ..... PRENOM : .....

N° téléphone : ..... Adhérent ANCOVART 2022 : oui - non

souhaite participer à la journée régionale du 1<sup>er</sup>/04/2022 et joint le règlement de

20€ pour les adhérents ANCOVART à jour de leur cotisation annuelle

30€ pour les non adhérents

Régime alimentaire /allergies (précisez svp) : .....

Covoiturage souhaité au départ de .....